

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

**MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N°2017-17**

DATE DE CONVOCATION
17/03/2017

L'an deux mil dix sept,
Le 23 Mars 2017 à 19 heures.

DATE D'AFFICHAGE
17/03/2017

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean Michel DEGREMONT, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS

Étaient présents :

Me MEURDESOLF Sophie, Mr DIDIER Jean, Mr DEGREMONT Jean Michel, Mr NAVET Dominique, Me PRIMA Fabienne, Mr GRARE Bernard, Mr NOEL David, Me VANDEKERKHOVE Catherine, Me CAFFIER Michèle, Mr QUANDALLE Michel, Me DAUSSE Rachel, Mr MOUSSAY Bernard, Me DRANSART Valérie, Me AUGÉ Michèle, Mr PETIT Guy, Me RUMEAU Nathalie

Votants [19]
Exprimés [19]

Excusés :

Me LECAILLE Marie-Françoise donne pouvoir à Mr Dominique NAVET
Me BOULY Béatrice donne pouvoir à Mme Valérie DRANSART
Mme PRIMA Fabienne donne pouvoir à Sophie MEURDESOLF

Formant la majorité des Membres en exercice.

Mme Catherine VANDEKERKHOVE est nommée secrétaire de séance

Objet : CREATION LOTISSEMENT – RESIDENCE LES CHATAIGNIERS – RESIDENCE CHANTEGRIVE – RESIDENCE LES CHARDONNETS – RESIDENCE « LES CHARMILLES »

Monsieur le Maire expose que suite à sa visite aux services des impôts, les divisions de parcelles ne peuvent s'inscrire sans une décision du conseil municipal, je vous propose de régulariser cette situation en acceptant les lotissements :

Résidence « Les Chataigniers » - Rue du Gart

Vu la demande présentée par la SNC « Les Chataigniers » avenue François 1er à HARDELOT, visant à lotir en vingt-cinq lots affectés principalement à l'habitation, terrains sis à LA CAPELLE LES BOULOGNE, rue du Gart cadastrés AH 81 pour une superficie de

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
LA
SOUS-PRÉFECTURE

LE 29 MARS 2017



77 a, AH 82 pour une superficie de 4 a 62ca, AH 72 pour une superficie de 2ha 08a 59 ca et AH 93 pour une superficie de 1ha 30a 59ca.

Résidence « Chantegrive »

Vu la demande présentée par la SA PROMOPALE dont le siège est 99 grande Rue à BOULOGNE SUR MER, propriétaire de la parcelle cadastrée AK 24 pour une superficie de 11 194 m², rue Marcel Caudeville à LA CAPELLE LES BOULOGNE afin d'y réaliser un lotissement de 14 logements.

Résidence « Les Charmilles » - Rue de la Bergerie

Vu la demande présentée par HABITAT du LITTORAL, 30-32 avenue Charles de Gaulle à BOULOGNE SUR MER, visant à lotir en quarante et un lots principalement à l'habitation, terrain sis à LA CAPELLE LES BOULOGNE, avenue de la Forêt d'une superficie de 11 621 m² (Pour espaces communs - voirie : 3199 m², cour 1 : 282m², cour 2 : 136 m²)

Résidence « Les Chardonnerets »

Vu la demande présentée par la SCP BLEARD VOLPOET à BOULOGNE SUR MER, mandataire de Madame MILLINER Lise domiciliée « Le Petit Fouquehove à PERNES LES BOULOGNE, visant à lotir en quatre lots affectés principalement à l'habitation un terrain sis à LA CAPELLE LES BOULOGNE, rue Marcel Caudeville, cadastré section AI 106 d'une superficie de 4 750 m².

Où l'exposé de Monsieur le Maire à 19 voix pour le conseil municipal est favorable aux nouveaux lotissements implantés sur le territoire de La Capelle Les Boulogne et autorise Monsieur le Maire à conduire toutes les actions visant à régulariser la division de parcelles pour la prise en compte des voiries.

Conseil Municipal : les Membres présents.
Fait et délibéré les jour mois, et an susdit :

Conseil Municipal : les Membres présents.
Fait et délibéré les jour mois, et an susdit :

DÉPOSÉ A LA
SOUS-PRÉFECTURE

LE

29 MARS 2017



Fait à La capelle Les Boulogne

Le 23 Mars 2017

Le Maire



Jean Michel DEGREMONT